

Fiche d'évaluation d'un projet de co-développement

Table des matières

1.	Qualité de l'objectif sociétal	2
1.1.	L'enjeu sociétal : formulation et pertinence	2
1.2.	Adéquation du projet avec l'enjeu sociétal	3
1.3.	Base systémique	4
2.	Degré exploratoire.....	5
2.1.	Caractère Innovant.....	5
2.2.	Caractère incertain	5
3.	Equipe.....	6
3.1.	Transdisciplinarité et Communauté de sens.....	6
3.2.	Compétences	7
4.	Programme de travail	8
4.1.	Adéquation du programme avec les objectifs de développement expérimental.	8
4.2.	Adéquation du programme avec l'approche en Co-création	8
4.3.	Adéquation du programme avec une innovation responsable.....	8
4.4.	Démarche exploratoire	9
5.	Faisabilité.....	9
5.1.	Contraintes externes	9
5.2.	Contraintes internes.....	10
5.3.	Ressources.....	11
6.	Valorisation et Impacts	12

6.1.	Capacité et intention d'usage des résultats	12
6.2.	Durabilité sociale	12
6.3.	Durabilité environnementale	13

Code Couleur

Le projet répond de manière particulièrement remarquable au critère. Il n'y a pas de recommandation particulière qui est formulée.
Le projet répond de manière suffisante au critère au regard des objectifs d'un projet de co-développement. Des recommandations sont formulées pour permettre son amélioration. Dans le cadre de l'instruction du dossier, Innoviris s'assure en amont de la proposition de financement de l'engagement des bénéficiaires à prendre en compte ces recommandations. Par la suite, Innoviris contrôle leur prise en compte au cours du projet dans le cadre de sa mission de contrôle de la bonne exécution de celui-ci. Ceci permet de mitiger le risque de financement pour la Région tout en encapacitant les bénéficiaires à prendre le risque de la recherche et de l'innovation.
Le projet présente une fragilité sur ce critère. Celle-ci doit être résolue avant le démarrage du projet. Un cumul de fragilités (ensemble de sous-critères oranges pour toute une catégorie ou majorité de critères oranges sur l'ensemble des critères) indique un problème plus structurel et rend le risque de financement pour la Région trop important.
Il y a un manque, la réponse au critère est absente ou clairement incomplète. Ce manque rend le risque de financement pour la Région trop important.

1. Qualité de l'objectif sociétal

Les aspects liés à l'objectif sociétal sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Durabilité sociétale »)

1.1. L'enjeu sociétal : formulation et pertinence

Le projet adresse bien un enjeu sociétale telle que défini dans le cadre du programme Co-create.	Le projet adresse bien un enjeu sociétale telle que défini dans le cadre du programme Co-create. Celui-ci est bien explicitée et on en comprend la pertinence. Des	Globalement le projet adresse un enjeu sociétale telle que défini dans le cadre du programme Co-create. Il y a cependant encore des imprécisions, incohérences,	Il est encore difficile de percevoir clairement l'enjeu sociétal qui est adressé et ce que le projet souhaite faire. Le projet reste encore fort dans des généralités, il n'y a pas de contextualisation.
--	--	---	---

On en comprend la pertinence. Le projet démontre une compréhension fine et approfondie de l'enjeu sociétal.	recommandations sont formulées pour renforcer la compréhension fine et approfondie de l'enjeu sociétal.	etc. On reste encore fort dans des généralités. Ou on comprend peu la pertinence de l'enjeu adressé.	Ou l'enjeu sociétal évoqué manque de pertinence.
--	---	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

1.2. Adéquation du projet avec l'enjeu sociétal

Un projet de co-recherche se construit au départ d'un enjeu sociétal. C'est lui qui détermine le besoin commun de problématisation.

Toutes les situations ne nécessitent pas un travail en co-création. Typiquement, les situations où la co-création est la plus pertinente sont celles où se combinent une dimension systémique et une hétérogénéité des représentations sociétales.

L'organisation de l'action collective autour d'objectifs communs peut être entravée par la présence d'individus ayant des intérêts hétérogènes et susceptibles d'utiliser le processus de manière instrumentale pour promouvoir leurs propres intérêts. Par exemple, les chercheurs disciplinaires peuvent utiliser l'environnement de recherche transdisciplinaire pour faciliter l'accès à de nouvelles recherches dans le cadre de leur programme de recherche disciplinaire. Les acteurs de la société peuvent quant à eux être principalement intéressés par la défense de positions de points de vue préétablis ou par des objectifs opérationnels (études, expertise, financements, etc.). Le problème n'est pas l'existence d'une hétérogénéité d'intérêts mais bien la place qu'ils prennent dans la construction du projet et leur articulation avec la problématique. En d'autres termes, est-ce que le projet se construit au départ d'une problématique commune ou est-ce qu'il se construit essentiellement au départ de la juxtaposition d'intérêts individuels.

Le projet est bien construit au départ de la problématique sociétale. Une piste concrète et pertinente d'innovation sociétale est formulée. Au regard de cette innovation, la réalisation du développement	Le projet est bien construit au départ de la problématique sociétale. Une piste concrète et pertinente d'innovation sociétale est formulée. Au regard de cette innovation, la réalisation du développement	L'adéquation entre la problématique sociétale et l'innovation sociétale est fragile. Et/ou le caractère nécessaire du développement expérimental est fragile. Des enjeux d'autres natures sont prioritaires : problématique d'éducation, problématique financière, problématique de sensibilisation, problématique politique, etc.).	Le projet est très peu construit au départ de la problématique sociétale. Ce n'est pas cette dernière qui en détermine les contours. ET/ou le développement expérimental n'est pas nécessaire pour la problématique sociétale. Des enjeux d'autres natures sont prioritaires : problématique d'éducation, problématique financière,
--	--	---	--

expérimental représente une nécessité.	expérimental représente une nécessité. Des recommandations sont formulées pour renforcer la pertinence de l'innovation sociétale et/ou la nécessité du développement expérimental.		problématique de sensibilisation, problématique politique, etc.).
--	---	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

1.3. Base systémique

Les attentes en termes d'approche systémique sont reprises dans le règlement, section « Durabilité sociétale » : « *Le programme est conçu pour adresser les enjeux sociétaux complexes (wicked problem) et à les adresser d'un point de vue systémique* ». Cette approche fait appel à 3 dimensions :

- considérer les situations sous l'angle **des relations entre les composants** du système sociétal ;
- penser les **conditions** et **redirections** ;
- réaliser un **travail de mémoire** ;

Pour un travail de co-développement, il est attendu que la base systémique soit bien posée : le système sociétal qui est au cœur du l'innovation visée est bien identifiée et délimitée. Les relations entre les composantes du système sont suffisamment identifiées pour être intégrés dans le travail de développement expérimental. Les éléments de redirections et de mémoire ont été analysés et sont intégrés à la problématique de développement expérimental.

La base systémique est suffisante et le projet intègre bien les 3 dimensions de (relations, redirections et mémoire).	La base systémique est suffisante et le projet intègre bien les 3 dimensions de (relations, redirections et mémoire). Certaines recommandations sont cependant formulées pour renforcer l'un ou l'autre aspect.	La base systémique est suffisante mais encore fragile sur certaines dimensions.	La base systémique est insuffisante
---	---	---	-------------------------------------

Choix et commentaire de l'expert :

--

2. Degré exploratoire

2.1. Caractère Innovant

Les aspects liés au caractère transformatif sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Recherche et développement expérimental »).

Le projet s'inscrit totalement dans une logique d'alternative et pas d'assimilation.	Le présent projet présente bien un caractère innovant. Des recommandations sont formulées pour assurer que le projet s'inscrive bien dans une logique d'alternative et évite de tomber dans une logique d'assimilation ou d'alternative infernale.	Le caractère innovant est encore assez fragile. Le projet risque de rester dans une logique d'assimilation qui reste au niveau des effets, des conséquences, des symptômes sans questionner les structures causales.	Le projet est trop incrémental et reste dans une démarche d'assimilation qui reste au niveau des effets, des conséquences, des symptômes sans questionner les structures causales.
--	---	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

--

2.2. Caractère incertain

Les aspects liés au caractère incertain sont décrits dans le règlement du programme Co-Create (section « Recherche et développement expérimental »).

Le projet présente un caractère incertain maîtrisé. Le projet dispose d'un état approfondi et transdisciplinaire des connaissances. L'état des connaissances démontre des enjeux et des incertitudes qui justifient et font l'objet du développement expérimental. Il n'y a	Le projet présente un caractère incertain maîtrisé. Le projet dispose d'un état approfondi et transdisciplinaire des connaissances. L'état des connaissances démontre des enjeux et des incertitudes qui justifient et font l'objet du développement expérimental. Il n'y a plus de besoin de recherche, mais il reste	Le caractère incertain est présent mais certains aspects sont encore peu explicités par le projet. Certains aspects du projet ne sont pas du ressort d'une problématique de développement expérimental.	Le caractère incertain est faible. Beaucoup de choses sont déjà connues. Les enjeux de connaissances sont essentiellement restreints aux manques de connaissances des porteurs de projet. Le projet vise essentiellement l'acquisition d'informations à visée pré-
---	--	---	---

<p>plus de besoin de recherche, mais il reste encore des inconnues et des risques préalables. Il est encore nécessaire de réaliser des activités de développement expérimental avant l'implémentation de l'innovation (prototypage, premiers tests, choix entre différentes technologies ou méthodes, etc.). Le projet est bien circonscrit autour de ces enjeux et incertitudes.</p>	<p>encore des inconnues et des risques préalables. Il est encore nécessaire de réaliser des activités de développement expérimental avant l'implémentation de l'innovation (prototypage, premiers tests, choix entre différentes technologies ou méthodes, etc.). Le projet est bien circonscrit autour de ces enjeux et incertitudes.</p> <p>Des recommandations sont formulées pour mieux prendre en compte certains enjeux de développement expérimentaux.</p>		<p>opérationnelle. Il se rapproche ainsi beaucoup trop de la réalisation d'une étude.</p>
---	---	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

3. Equipe

3.1. Transdisciplinarité et Communauté de sens

Les aspects liés à la transdisciplinarité et à la communauté de sens sont décrits dans le règlement du programme *Co-create* (section *Co-création*).

Les attentes pour un projet de co-développement sont :

- En ce qui concerne la communauté de sens, une communauté de co-développeurs-co-développeuses (niveau d'implication « engagement ») est constituée avec les actrices-acteurs du changement.
- Un sens commun autour des objectifs, designs, concepts et finalités du projet est partagé par la communauté. Ou du moins, la pluralité des représentations sociales et des intérêts n'empêche pas d'œuvrer à un objectif commun. Les situations ne correspondant pas à cela sont alors intégrées à la problématique de recherche.

Les situations ne permettant pas ce niveau de maturité sont à justifier notamment au niveau des éléments clefs de la co-création et de l'impact du projet (l'impact étant à l'échelle de la Co-création) : pragmatisme de l'implication (pourquoi ? Qui investit sur qui/quoi, qui mobilise qui ? au service de quoi ?), stratégies et méthodes d'inclusion, postures épistémiques¹, relations au changement visé, sens commun, relations de pouvoirs, etc.

<p>La maturité de la communauté de sens correspond bien à ce qui est attendu pour un projet de co-développement.</p>	<p>La maturité de la communauté de sens correspond à ce qui est attendu pour un projet de Co-développement au niveau composition, engagement et sens commun. Des recommandations sont toutefois formulées pour améliorer certaines de ces attentes.</p>	<p>La maturité de la communauté de sens présente encore des fragilités sur l'un de ses aspects : composition, niveau d'engagement, travail du sens commun.</p>	<p>La maturité de la communauté de sens est insuffisante au niveau composition, engagement ou sens commun.</p>
--	---	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

3.2. Compétences

<p>Le projet dispose de toutes les compétences nécessaires.</p>	<p>Le projet dispose de l'essentiel des compétences nécessaires. Il pourrait être intéressant d'apporter de manière ponctuelle certaines compétences.</p>	<p>Les compétences principales sont présentes mais le projet gagnerait à s'équiper en compétences complémentaires.</p>	<p>Certaines compétences et sources de savoirs sont manquantes. Cela conduira à des réponses incomplètes et à des angles morts importants.</p>
---	---	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

¹ Il s'agit de la manière dont les membres de la communauté produisent, acquièrent, utilisent, légitiment, transfèrent leurs connaissances. Cela implique un travail préalable d'analyse de l'hétérogénéité des systèmes et cultures de la connaissance en jeu dans la communauté et d'explorer les éventuels conflits, tensions, et rapports de forces qui se jouent à ce niveau.

4. Programme de travail

4.1. Adéquation du programme avec les objectifs de développement expérimental.

Le programme de travail est tout à fait pertinent par rapport aux objectifs de développement poursuivis par le projet.	Le programme de travail est pertinent par rapport aux objectifs de développement poursuivis par le projet. Des recommandations sont formulées pour améliorer certains aspects.	Certains aspects du programme de travail ne sont pas pertinents par rapport aux objectifs de développement.	De trop nombreux aspects du programme ne sont pas pertinents pour atteindre les objectifs de développement.
--	--	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

4.2. Adéquation du programme avec l'approche en Co-création

Les aspects liés à l'approche en Co-création sont décrits dans le règlement du programme *Co-Create* (section Co-création). Il s'agit d'évaluer comment cette démarche sera concrètement mise en œuvre et comment elle sera garantie et ponctuellement ré-évaluée tout au long du projet.

Les méthodes mobilisées soutiennent bien la démarche en co-création	Les méthodes mobilisées soutiennent la démarche en co-création. Des recommandations sont toutefois formulées pour mieux les intégrer dans la dynamique de groupe et/ou dans les méthodologies de travail.	L'intention est bien présente mais des éléments garantissant la démarche en co-création sont encore fragiles ou peu intégrés dans la méthodologie de travail.	Le projet reste très asymétrique. La possibilité de certains acteurs de trouver un espace pour pouvoir consolider et exprimer leurs savoirs est très limitée. La plupart des éléments de la démarche en co-création sont manquants.
---	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

4.3. Adéquation du programme avec une innovation responsable

Le programme soutient des projets qui répondent aux critères d'une recherche et d'innovation responsable. Ceci implique notamment d'inclure dans le projet un travail sur les arrière-plans normatifs et les effets du projet. La recherche est non-neutre. Les cadrages implicites, les institutions qui nous ont formés où pour lesquelles nous travaillons, le matériel, les outils que nous mobilisons, l'histoire dont nous héritons, nos valeurs, nos intentions, etc... façonnent implicitement tous les aspects de notre recherche. Il s'agit d'identifier et travailler ces arrière-plans normatifs. Un savoir a également des effets productifs. Il s'agit de réfléchir aux buts et aux possibles implications du projet ainsi qu'à ses résultats notamment en termes

éthiques, de mésusage potentiel dans d'autres contextes sociaux et politiques, etc. Evaluer les externalités négatives, les effet rebonds, l'acceptabilité éthique, la durabilité et la désirabilité sociale des résultats.

Le projet a bien intégré un travail et une réflexion sur sa responsabilité sociétale.	Le projet a bien intégré un travail et une réflexion sur sa responsabilité sociétale. Des recommandations sont formulées pour renforcer cette analyse.	Le projet s'inscrit dans une perspective de recherche et innovation responsable. Toutefois le travail prévu sur ces aspects est encore faible ou peu explicité.	Le projet n'intègre pas un travail sur sa responsabilité sociétale. Ou celui-ci est insuffisant.
---	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

4.4. Démarche exploratoire

Les aspects liés à la démarche exploratoire sont décrits dans le règlement du programme *Co-Create* (section « Recherche et développement expérimental »).

Le projet intègre bien les éléments d'une démarche de développement expérimental.	Le projet s'inscrit dans une démarche de développement expérimental. Certaines recommandations sont formulées pour approfondir certains aspects de cette démarche.	Certains aspects de la démarche de développement expérimental sont sous-estimés.	La démarche de développement expérimental est insuffisante.
---	--	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

5. Faisabilité

5.1. Contraintes externes

Il s'agit ici d'évaluer l'éventuelle présence de contraintes extérieures au projet qui impacterait sa faisabilité.

Le projet proposé est réalisable et il n'y pas de contrainte particulière (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.) qui empêche sa réalisation.	Le programme est réalisable mais devrait porter attention à l'une ou l'autre chose qui pourrait influencer le cours du projet (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.)	Certaines contraintes sont sous-estimées et pourraient significativement impacter le cours du projet (loi, autre projet, décision politique, autorisation hiérarchique, délais, etc.).	Il y a un ou des éléments qui empêchent actuellement ou à court terme la réalisation du projet (cadre légal, autre projet, décision politique, besoin d'autorisation, etc.).
--	--	--	--

Choix et commentaire de l'expert :

5.2. Contraintes internes

Il s'agit ici d'évaluer l'éventuelle présence de contraintes internes au projet qui impacterait sa faisabilité. Il peut s'agir de divergences trop profondes entre les acteurs, d'indisponibilités de certains, de non-autorisation de la hiérarchie d'entrer dans une démarche exploratoire, de dilemmes moral ou professionnel etc. Rem. Les controverses, désaccords, hétérogénéités de points de vue doivent pouvoir exister au sein d'un projet en co-création. Il est important de reconnaître cette diversité et l'utiliser pour explorer les domaines dans lesquels des perspectives de convergence ou des stratégies d'actions communes peuvent être formulées. Cependant, si cet aspect n'est pas accompagné, cela peut très vite impacter la faisabilité du projet. Il est donc important que le projet montre dans son mode de gouvernance, ses méthodes ou l'accompagnement prévu, qu'il est attentif à ces aspects ainsi qu'aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe. Le règlement invite les équipes à prévoir un accompagnement sur ce plan en sous-traitance.

Le projet ne présente pas de contraintes internes particulières. Il porte bien une attention aux dynamiques de controverse et aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe ?	Le projet ne présente pas de contraintes internes particulières. Des recommandations sont toutefois formulées pour améliorer la prise en compte de certaines contraintes, des dynamiques de controverse ou des aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe	Certaines contraintes internes fragilisent la réalisation du projet. Et/ou L'attention portée aux dynamiques de controverse ou aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe est encore légère et risque à un moment de fragiliser la faisabilité du projet.	Certaines contraintes internes hypothèquent la réalisation du projet. Et/ou L'attention portée aux dynamiques de controverse ou aux aspects psycho-sociaux des dynamiques de groupe est insuffisante.
---	--	--	---

Choix et commentaire de l'expert :

5.3. Ressources

Le financement est avant tout dédié à soutenir les acteurs concernés et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire. Les personnes affectées au projet doivent donc bien répondre de cette qualification d'acteur du changement. Ces personnes doivent donc être identifiées dans le formulaire de la demande et les budgets. En outre, le règlement suggère vivement aux équipes de prévoir une sous-traitance pour l'animation des méthodologies de co-création, la médiation des dynamiques de groupe, l'usage d'approches artistiques pour favoriser les croisements des savoirs, etc. Un facteur clef du succès de la co-création est la confiance mutuelle au sein de la communauté de sens. Nous invitons donc les projets à prévoir des ressources raisonnables pour organiser des moments de convivialité, mise au vert, etc.

Signalons également que les projets sont invités à considérer différentes formes de format pour la capitalisation, la formalisation de leurs résultats (film, podcasts, livres, BD, création théâtrale, etc.). Les projets sont donc invités à prévoir les ressources nécessaires pour cela. A la fin de chaque projet, il sera demandé d'organiser un événement de clôture et de valorisation. Les projets sont également invités à prévoir les ressources nécessaires pour cet événement.

Les ressources et les budgets sont adéquats et intègrent la gestion de la dynamique de groupe, la formalisation des connaissances et la construction d'un climat de confiance	Les ressources et les budgets sont adéquats. Des recommandations sont formulées pour améliorer les ressources du projet. Notamment pour intégrer la gestion de la dynamique de groupe, la formalisation des connaissances et la construction d'un climat de confiance	La durée et/ou le budget est/sont légèrement surestimé/ (s)/sous-estimé(s). Certains postes budgétaires ne sont pas nécessaires pour réaliser le projet. Les budgets nécessitent des adaptations.	La durée et/ou le budget est(sont) largement surestimé(s)/sous-estimé(s). La plupart des frais ne correspondent pas à des frais de développement et ne sont pas en adéquation avec le projet. Les budgets demandent des modifications majeures. Et/ou Il y a des déséquilibres importants entre les budgets. Le subside va principalement chez des acteurs intermédiaires.
---	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :

--

6. Valorisation et Impacts

6.1. Capacité et intention d'usage des résultats

L'objectif d'un co-développement est de permettre de valider une proposition d'innovation sociétale de sorte qu'elle puisse entrer dans un processus d'implémentation à court terme à l'issue du projet. En d'autres termes, à l'issue du projet, les bénéficiaires doivent être en mesure de déployer à court terme l'innovation. Ceci toujours au regard des attentes en termes de transdisciplinarité et d'innovation responsable.

<p>A l'issue du projet, les acteurs du changement ont bien l'intention de progresser vers le déploiement de l'innovation et ils auront acquis les connaissances suffisantes pour être en capacité de le faire.</p>	<p>A l'issue du projet, les acteurs du changement ont bien l'intention de progresser vers le déploiement de l'innovation et ils auront acquis les connaissances suffisantes pour être en capacité de le faire. Des recommandations sont formulées pour améliorer les impacts et effets du projets.</p>	<p>Les effets et impacts possibles du projet sur la capacité des acteurs du changement mériteraient d'être mieux travaillés. Les intentions de progresser vers le déploiement de l'innovation restent peu explicites.</p>	<p>Le projet n'aura que trop peu d'effets sur la capacité des acteurs du changement. Les intentions de déploiement de l'innovation sont insuffisantes.</p>
--	--	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

6.2. Durabilité sociale

Il est demandé d'évaluer ici si le projet assure le bien-être et la santé des personnes et contribuera à la durabilité sociale en Région de Bruxelles-Capitale ? Exemples d'impact social : éliminer des injustices sociales ; favoriser l'emploi valorisant des qualifications multiples ou la réinsertion professionnelle, renforcer la démocratie, renforcer la cohésion et la santé sociale, renforcer la qualité et l'accès à l'éducation, soutenir des logiques de démonétisation et de démarchandisation (don, entraide, bien commun), soutenir une adéquation entre le niveau technologique et le besoin à satisfaire, soutenir des alternatives technologiques moins coûteuses socialement.

<p>Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité sociale et contribuera à cette dernière.</p>	<p>Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité sociale et contribuera à cette dernière. Des recommandations sont formulées pour amplifier cette contribution.</p>	<p>Le projet est neutre sur le plan de la durabilité sociale.</p>	<p>Le projet pourrait avoir un impact négatif sur un ou plusieurs éléments de la durabilité sociale.</p>
---	---	---	--

Choix et commentaire de l'expert :

6.3. Durabilité environnementale

Il est demandé d'évaluer ici si le projet assure la santé environnementale et contribuera à la durabilité environnementale en Région de Bruxelles-Capitale ? Exemples d'impact : enforcer la santé écologique du territoire ; réduire la consommation de ressources : réduction, réemploi ou recyclage des déchets ; Préserver les écosystèmes ; limiter les émissions et/ou proposer une alternative à des composés nocifs pour l'environnement ; appliquer les principes de l'éco-conception et prendre en compte la gestion de la fin de vie ; soutenir une adéquation entre le niveau technologique et le besoin à satisfaire ; soutenir des alternatives technologiques moins coûteuses écologiquement.

Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité environnementale et contribuera à cette dernière.	Le projet a bien intégré les perspectives de durabilité environnementale et contribuera à cette dernière. Des recommandations sont formulées pour amplifier cette contribution.	Le projet est neutre sur le plan de la durabilité environnementale.	Le projet ne contribue pas à la durabilité environnementale. Ou, le projet pourrait avoir un impact négatif sur un ou plusieurs éléments de la durabilité environnementale.
---	---	---	---

Choix et commentaire de l'expert :